



CER RIVE GAUCHE ET L'AUTAN

NOS PRESTATIONS

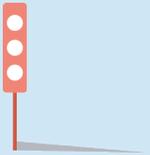
CODE & CONDUITE



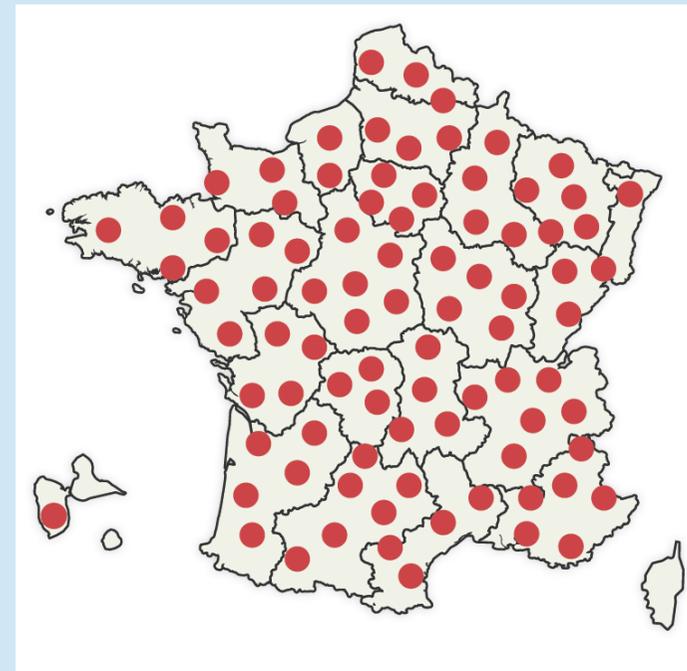
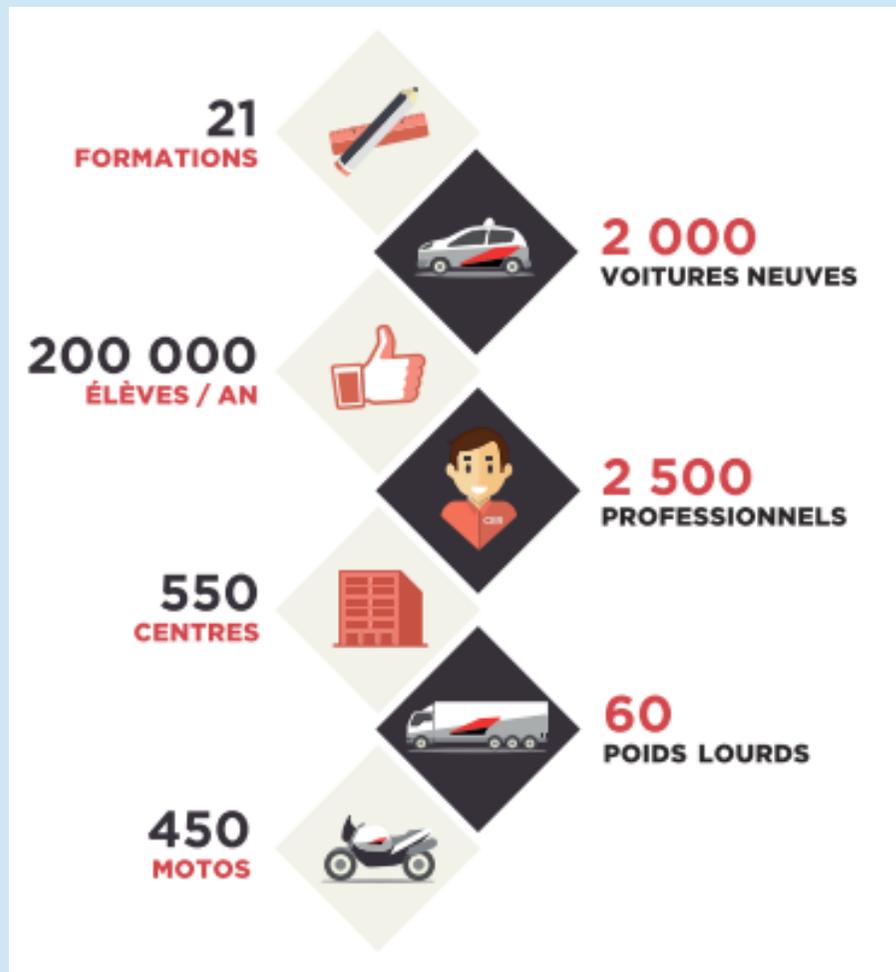
CER RÉSEAU

L'association des Centres d'Education Routière, forte de plus de 550 enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en 1983 et regroupant des professionnels dont le premier métier est de former des futurs conducteurs.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la sécurité routière de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des chefs d'entreprise indépendants qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.



CER RÉSEAU



VOTRE RÉUSSITE EST NOTRE OBJECTIF !

A TRAVERS UNE RELATION DE CONFIANCE ET UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, QUI ALLIENT MAÎTRISE DE LA CONDUITE ET PLAISIR DE LA ROUTE, NOUS RÉUNISSONS **LES MEILLEURES CONDITIONS POUR VOUS ACCOMPAGNER**

VERS LE SUCCÈS.

Nos FORMATIONS



PERMIS **B** 18 ANS

VÉHICULES AUTOMOBILES

- Véhicule \leq 3500 kg
- 8 passagers (conducteur non compris)
- Remorque $<$ 750 kg
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

Filière **TRADITIONNELLE**

- Une formation de base de 20 heures minimum

Filière **AAC**

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



- Dès 15 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
1 an minimum de conduite et 3000 km minimum
- un rendez-vous préalable et 2 rendez-vous pédagogiques;
- le permis dès 17 ans et demi (conduite seul(e) à 18 ans);
- une réduction de la période probatoire à 2 ans ;

Filière **CONDUITE SUPERVISÉE**

- À partir de 16 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
- Un rendez-vous préalable ;



PERMIS **BOÎTE AUTOMATIQUE**

LE B(78)

- Une formation de base de 13 heures minimum;
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR

VOTRE PARCOURS POUR RÉUSSIR

1

FAITES VOTRE
CHOIX



FORMULES
PERSONNALISABLES

2

ÉTABLISSEZ
VOTRE
PLANNING



DÉLAIS
ADAPTÉS

3

EN AVANT LA
FORMATION



OUTILS
CONNECTÉS



ENSEIGNANTS
EXPERTS

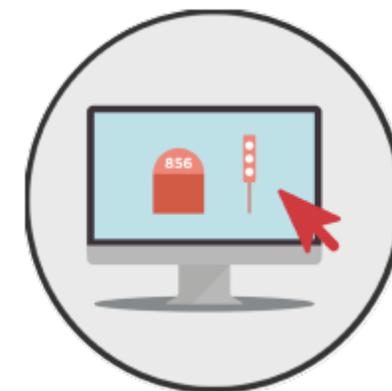
ENJOY
DRIVING

NOS PRESTATIONS

CODE



NOS PRESTATIONS **CODE**



**CODE
EN LIGNE**

24,90 €

UNE PLATEFORME EN LIGNE :

- ACCESSIBLE SUR PC, TABLETTE ET SMARTPHONE ;
- NOUVEAUTÉS 2018 INTÉGRÉES ;
- TESTS BLANCS POUR S'ENTRAÎNER AVANT L'EXAMEN.
- COURS SUR LES 10 THEMES EXAMENS

**CER
c'est
reussir**



**ENSEIGNANTS
EXPERTS**



**OUTILS
CONNECTÉS**



**FORMULES
PERSONNALISABLES**

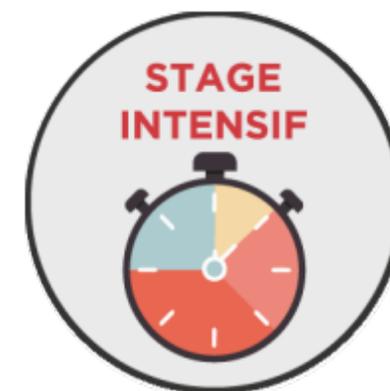


**DÉLAIS
ADAPTÉS**

NOS PRESTATIONS CODE

• TAUX DE RÉUSSITE SUPÉRIEUR À 92%

(Déduit du forfait dans le cas d'une formation complète)



- 3 JOURS DE FORMATION SOIT 21 HEURES DE COURS ;
- PROGRESSION OPTIMISÉE ;

OBJECTIF 3 JOURS

259 €

UN STAGE INTENSIF SUR 3 JOURS :

- CONSTITUTION DOSSIER ENREGISTREMENT ANTS
- 1 POCHETTE PÉDAGOGIQUE AVEC UN LIVRE DE CODE ET UNE FICHE DE SUIVI DE FORMATION
- CODE EN LIGNE
- ACCÈS À LA SALLE DE CODE JUSQU'A OBTENTION
- UNE SESSION CODE ACCELERE

**CER
c'est
reussir**



ENSEIGNANTS
EXPERTS



OUTILS
CONNECTÉS



FORMULES
PERSONNALISABLES



DÉLAIS
ADAPTÉS

NOS PRESTATIONS

CONDUITE



NOS PRESTATIONS **CONDUITE**



**À LA
SÉANCE** (60')

37,45 €

SESSION DE CONDUITE À L'UNITÉ.

**CER
c'est
reussir**



NOS PRESTATIONS **CONDUITE**



PERMIS B

942,00 €

Code et conduite

- CONSTITUTION DOSSIER ENREGISTREMENT ANTS
- 1 POCHETTE PÉDAGOGIQUE AVEC UN LIVRE DE CODE ET UNE FICHE DE SUIVI DE FORMATION
- ACCÈS À LA SALLE DE CODE JUSQU'À OBTENTION
- EVALUATION DE DEPART
- 20 SESSIONS AVEC UN ENSEIGNANT EXPERT
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE

**CER
c'est
reussir**



NOS PRESTATIONS **CONDUITE**



PERMIS B AUTOMATIQUE

645 €

Code et conduite

- CONSTITUTION DOSSIER ENREGISTREMENT ANTS
- 1 POCHETTE PÉDAGOGIQUE AVEC UN LIVRE DE CODE ET UNE FICHE DE SUIVI DE FORMATION
- ACCÈS À LA SALLE DE CODE JUSQU'A OBTENTION
- EVALUATION DE DEPART
- 13 SESSIONS AVEC UN ENSEIGNANT EXPERT
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE

**CER
c'est
reussir**



**ENSEIGNANTS
EXPERTS**



**OUTILS
CONNECTÉS**



**FORMULES
PERSONNALISABLES**



**DÉLAIS
ADAPTÉS**

NOS PRESTATIONS **CONDUITE**



FORMATION AAC

1045,00 €

Code et conduite

- CONSTITUTION DOSSIER ENREGISTREMENT ANTS
- 1 POCHETTE PÉDAGOGIQUE AVEC UN LIVRE DE CODE ET UNE FICHE DE SUIVI DE FORMATION
- ACCÈS À LA SALLE DE CODE JUSQU'À OBTENTION
- EVALUATION DE DÉPART
- 20 SESSIONS AVEC UN ENSEIGNANT EXPERT
- 2 RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE

CER
c'est
reussir



ENSEIGNANTS
EXPERTS



OUTILS
CONNECTÉS



FORMULES
PERSONNALISABLES



DÉLAIS
ADAPTÉS

CER RIVE GAUCHE

134 Boulevard Valmy

81000 ALBI



NOTRE ÉQUIPE

CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES

Me Bailly



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Mr Bailly



NOS ENSEIGNANTS

Sandrine Pribylak



Arnaud Prime



Christophe Castex



**#ENJOY
DRIVING**

*LE PLAISIR DE
CONDUIRE

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC UNE NÉCESSITÉ POUR TOUS.

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées**.





TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser **deux manœuvres différentes**, dont une au moins en marche arrière et un arrêt de précision évalué à un stop.
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière, ainsi qu'une question sur les premiers secours**.
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
1h00

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

LE MOYEN UTILISÉ



VÉHICULE

Évaluation réalisée avec formateur
Evaluation en **situation réelle** où le formateur utilise une grille d'évaluation

LES COMPÉTENCE S EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'utilisateur de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
45 min

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

LE MOYEN UTILISÉ



TABLETTE

Évaluation réalisée sans formateur
Évaluation **cognitive** effectuée sur le logiciel
EasySystème® de Code Rousseau, ou eval+ de ENPC

LES COMPÉTENCE S EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

1/ Se former dans la durée

Formation accessible à **partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans et demi !**

PHASE 1 : FORMATION

INITIALE

- Une **évaluation** préalable
- Une **formation théorique**
- Un **examen théorique**
- Une **formation pratique** (20h de cours minimum)

PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE

- Un **rendez-vous préalable** d'une durée minimum de 2h
- Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins **3000 km**, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs
- Deux rendez-vous pédagogiques** de 3h au cours de la phase de conduite

2/ Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle
La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**





POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

3/ Les avantages

ASSURANCE

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- Supprime de la 1^{ère} année diminuée de 50%
 - Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
 - obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCUMENTS À PRESENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
 - le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOIR





POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

3/ Les avantages

ASSURANCE

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance

- Supprime de la 1^{ère} année diminuée de 50%
- Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
 - obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCUMENTS À PRESENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
 - le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOIR



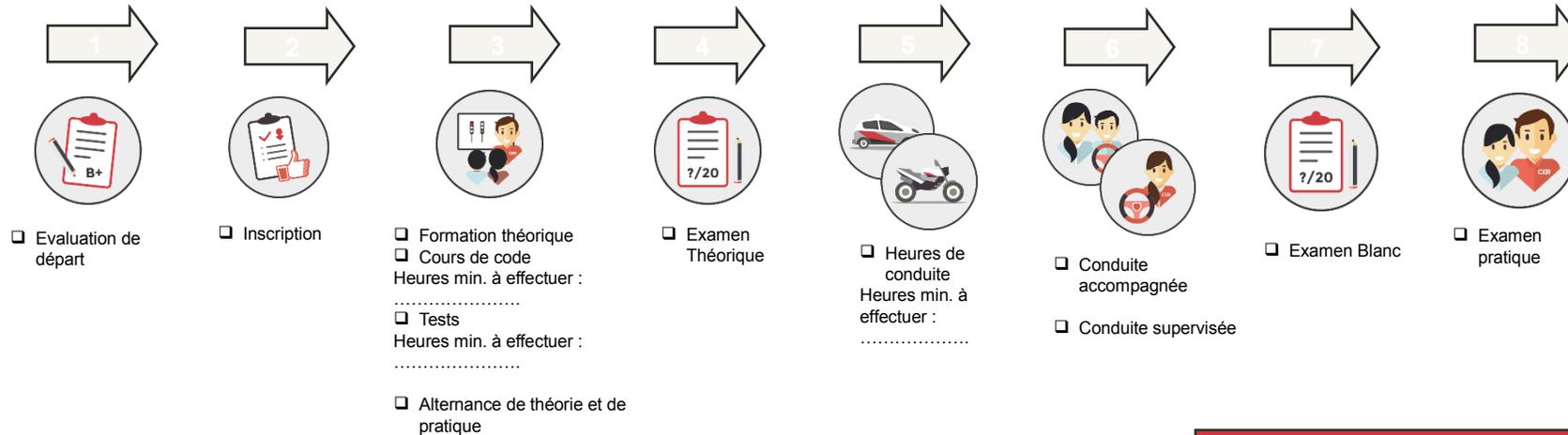
Parcours de formation

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Type de permis :



COURS OBLIGATOIRES

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés. Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités

- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'**école de conduite** avec un **support média** ou avec un **enseignant**
- via **Internet (code en ligne CER)**

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- **en ville**
- **en rase campagne**
- **sur autoroute**
- **de nuit**

CER RIVE GAUCHE
134 Boulevard Valmy 81000 ALBI

 **HORAIRES DES
COURS DE CODE**

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
MER.		13h00 – 15h00
SAM.		13h00 – 15h00

 **HORAIRES DES
TESTS DE CODE**

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MAR.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MER.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
JEU.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
VEN.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
SAM.	10h00 – 12h00	13h00 – 17h00

 **HORAIRES DES
COURS DE CONDUITE**

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
MAR.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
MER.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
JEU.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
VEN.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
SAM.	9h00 – 12h00	13h00 – 17h00

Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction
- Consulter les avis des autres élèves.



**GARANTIES
FINANCIÈRES**

Nos horaires d'ouverture:

	<u>MATIN</u>	<u>APRÈS-MIDI</u>
LUN.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MAR.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
MER.	9h00 – 12h00	13h00 – 19h00
JEU.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
VEN.	9h00 – 12h00	14h00 – 19h00
SAM.	10h00 – 12h00	13h00 – 17h00

NOS PRESTATIONS

CONDUITE



**OBJECTIF 3 SEMAINES POSSIBLE
POUR PERMIS B ET FORMATION AAC**

UN STAGE INTENSIF SUR 3 SEMAINES :

Code et conduite

- CONSTITUTION DOSSIER ENREGISTREMENT ANTS
- 1 POCHETTE PÉDAGOGIQUE AVEC UN LIVRE DE CODE ET UNE FICHE DE SUIVI DE FORMATION
- ACCÈS SESSION CODE EN TROIS JOURS
- ÉVALUATION DE DÉPART
- 6 SESSIONS AVEC UN ENSEIGNANT EXPERT
- (2 RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUE POUR AAC)
- ACCOMPAGNEMENT EXAMEN PRATIQUE

NOM DE L'ÉCOLE

**CER
c'est
reussir**





CER RIVE GAUCHE

134 BDV Valmy
81000 Albi

TÉL. 05 63 49 72 84

CER DEL'AUTAN

5 BDV Valmy
81000 Albi

TÉL. 05 63 38 20 14

Mail : cer.rivegauche@orange.fr
www.cer-albi.fr



**GARANTIE
FINANCIÈRE**

